

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 21 novembre 2023 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier – Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **AULNAY SOUS BOIS (93)**

Résidence Les Ormes – 9 rue Rembrandt

Cadastrés section DS n°20, section DT n°133, section DT n°135, section DT n°13

LOT NUMÉRO DEUX CENT VINGT NEUF (229) : un **PAVILLON à usage d'habitation de 97,24 m²**, comprenant : une cour intérieure, séjour, cuisine, salle d'eau, couloir, cagibi, toilettes, 3 chambres, **JARDIN**.

Selon PV de description dressé par Maître Jérémie ROCHE, en date du 7 septembre 2022, les lieux ne sont pas loués.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES Résidence les Ormes 93600 AULNAY SOUS BOIS, représenté par son Syndic, le Cabinet CITYA EVAM-GID, au capital de 100.000 €, RCS BOBIGNY 390 720 498, dont le siège social est 17/19 rue Jean Charcot 93600 AULNAY SOUS BOIS, pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité, ayant pour avocat Maître Valérie GARCON, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 15.000 €

(QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 10 octobre 2023, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Valérie GARCON

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Valérie GARCON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle - 93110 ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/10394)

▶ Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 10 novembre 2023 de 14h00 à 15h00**